



Procès-verbal de la 103^{ème}
Assemblée Générale ordinaire de l'APB
Vésenaz, le 31 mars 2026 – 19h00

Annexe 3 : Intervention de M. Nicolas Walder, Conseiller d'État
Réflexions sur la gestion des eaux et l'accès au lac :
un dialogue essentiel (résumé)

Le Conseiller d'État remercie l'association pour son invitation et rappelle qu'il a pris ses fonctions après l'adoption de la nouvelle loi sur les eaux et de son règlement. Il annonce toutefois qu'un **bilan complet du règlement sera réalisé d'ici la fin de l'année**, afin d'identifier les adaptations nécessaires, notamment celles concernant les préoccupations des usagers du lac.

Il souligne l'importance des contributions des associations lors de la consultation, dont certaines — comme la **copropriété des bateaux** — ont été partiellement intégrées. Il insiste sur la nécessité d'éviter que des bateaux encore utilisables finissent en décharge et souhaite évaluer l'efficacité des dispositifs actuels, comme les bourses à bateaux.

Le Conseiller d'État rappelle que la nouvelle loi garantit un **accès universel au lac**, empêchant les collectivités publiques de privatiser les rives. Le lac est considéré comme un bien commun, tant pour l'accès du public que pour les enjeux environnementaux. Il évoque les travaux menés au sein de la **CIPEL**, notamment sur la pollution au triazole et sur les moules quagga, dans un cadre transfrontalier.

Face à la pression croissante sur le lac — activités nautiques, pêche, transports publics, baignades — il réaffirme la nécessité de développer des **plages accessibles à tous**, comme celle des Eaux-Vives et les projets sur la rive droite.

Concernant les **places d'amarrage**, il reconnaît les effets positifs de la réforme (tournus accru, fin de la monétisation des places publiques), tout en admettant des difficultés, notamment des bateaux sans solution d'amarrage. Ces points seront traités dans le cadre du bilan annoncé.

Il conclut en réaffirmant sa volonté de **maintenir un dialogue régulier** avec les usagers du lac et de travailler à améliorer leurs conditions d'accès et de navigation.